

<http://clx.asso.fr/spip/?Benevalibre>



# Bénévalibre

- L'Association - Le tissu associatif - Dans le Nord-Pas de Calais -



Date de mise en ligne : mercredi 24 juillet 2019

---

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

---

[<http://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L150xH147/arton426-8c448pn-bee7f65f-10bff.png>]

En partenariat avec le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Bourgogne-Franche-Comté, Framasoft et l'April ; Cliss XXI a développé un logiciel libre pour faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations.

Site officiel du logiciel : [ici](#)

Plaquette descriptive du projet : [ici](#)

# Faciliter la gestion du bénévolat dans les associations

**Bénévalibre** est une application web qui permet aux associations et à leurs bénévoles de mettre en lumière leur engagement.

**Pour le-a bénévole**, l'application permet en quelques clics de comptabiliser le nombre d'heures passées pour chaque association dans laquelle il-elle est engagé-e. À terme, nous souhaitons que le logiciel permette de valoriser son bénévolat au titre du [compte d'engagement citoyen](#).

**Pour les associations**, nous avons souhaité répondre à un besoin de plus en plus pressant. Pour mieux appréhender la vitalité de son association ou pour témoigner d'une activité importante auprès de ses financeurs, la mise en valeur de l'engagement bénévole est aujourd'hui une étape incontournable. Bénévalibre permet simplement de visualiser le temps que les bénévoles ont consacré à l'association. Notons que l'application est largement configurable. Chaque bénévole peut inscrire son engagement dans les projets particuliers de l'association ; avec, si elle le souhaite, un niveau de qualification défini.

[Présentation officielle de l'application en compagnie de nombreux représentant du monde associatif]

## Logiciel libre et décentralisation des données

Éditer ce logiciel libre aujourd'hui était nécessaire : la valorisation comptable du bénévolat est en train de s'imposer comme une norme aux associations. Laisser une startup éditer un logiciel propriétaire, qui contraindrait les associations à travailler suivant les règles prévues pour elles, est une possibilité à laquelle nous souhaitons échapper.

Tout au contraire, **Bénévalibre est un logiciel libre**. Il appartient à ceux et celles qui l'utilisent. Chacun-e peut s'en emparer, l'utiliser, le télécharger, le modifier, le redistribuer, l'installer en éditant ses propres règles, etc.

Il nous a paru important, dès la conception du logiciel de **laisser aux associations le soin de répondre à l'intégralité des questions éthiques qui sont soulevés par la valorisation de l'engagement bénévole.**

Devons-nous modérer l'engagement de bénévoles dans l'association ?, le décompte du temps bénévole se fait-il en comptant, ou non, la durée des trajets ?, l'association doit-elle valoriser monétairement les engagements bénévoles ?...

Enfin Bénévalibre a été pensé avec une **logique décentralisée**. À l'heure où les données sont concentrées par des firmes pour lesquelles ces données sont une mine d'or (et qui ont ainsi accumulé argent et pouvoir au point tel qu'elles ont la capacité à influencer les décisions d'État), il a semblé une évidence que d'adopter un fonctionnement décentralisé. Outre cette logique, la volonté est bien de remettre le pouvoir aux mains des utilisateurs et de permettre à chacun, s'il le souhaite et moyennant quelques compétences techniques, d'installer sa propre instance si les services proposés en accès simple ne les satisfont plus (ou pas).

L'application est déjà en ligne ! Rendez-vous sur [app.benevalibre.org](http://app.benevalibre.org)

[Présentation officielle de l'application en compagnie de nombreux représentant du monde associatif]